



# LOTTERIE

DU  
**VAPEUR NOTRE-DAME**  
SOUS LE PATRONAGE DES DAMES DE  
LA PRESENTATION DE MARIN  
ET AU PROFIT DE LA CONSTRUCTION DE LEUR  
NOUVEAU COUVENT A \$1 LE BILLET.

Le tirage devra avoir lieu le 26 Décembre 1872 s'il n'y a pas 7000 billets vendus. Le public apprendra tous les détails relatifs à cette loterie dans quelques jours.

## Commis demandé.

Un commis, muni de bonnes recommandations pour un magasin général, trouvera un emploi permanent et un bon salaire en s'adressant immédiatement à St. Guillaume à  
**CAMILLE MORIN.**  
St. Guillaume, 23 octobre 1872.

## INSTITUTRICE DEMANDEE.

On demande une institutrice munie de diplômes pour l'École du Grand Rang de La Présentation.  
S'adresser au Révd. Messire Soly ou à M. Marois.  
10 Août 1872.

## A LOUER.

A Waterloo, P. Q. au centre de ce florissant village, une magnifique boutique de carrossier à laquelle est attachée celle d'un forgeron. Cette bâtisse spacieuse, toute neuve et bien finie, offre sous tous rapports des avantages incalculables à un bon voiturier dont le besoin se fait sentir ici.  
Pour les conditions qui sont des plus libérales, s'adresser personnellement au propriétaire à Waterloo.  
**CHS. N. TRUDEAU**  
Waterloo 8 Octobre 1872.



## AVIS.

Aux marchands de la ville et des campagnes. Le ou vers le 23 septembre dernier il a été livré par erreur, à la gare aux marchandises, une petite balle appartenant à M. H. J. Doherty, de St. Hyacinthe, et marquée "H. J. D. St. Hyacinthe."  
Elle contient :  
2 pièces de tweed,  
1 " Velveton noir,  
1 " Canévas français.  
Les marchands sont priés d'examiner soigneusement leurs marchandises, et de donner avis au sousigné si, par méprise, les effets ci-dessus désignés avaient été reçus par eux.  
**G. F. BURNETT,**  
Agent du Grand-Tronc.  
St. Hyacinthe, 17 octobre, 1872.

## MARQUES POUR MOUTONS DE DANA Patentées,



Ces marques sont ce qu'il y a de meilleur marché, de plus durable, ce qui donne le moins de trouble et c'est l'invention la plus complète. Elles sont employées et recommandées par plusieurs des meilleurs éleveurs dans les Etats Unis et le Canada, tels que J B Loring, de Salem, Mass., président de la société des producteurs de laine de la Nouvelle-Angleterre; John S Ross, Hennepin, Illinois; Professeur M. Miles, du Collège d'Agriculture de l'Etat, Lansing, Michigan; Hon George Brown, Toronto Ont; John Snell, Edmonton, Ont. Sur chaque marque est estampée le nom du propriétaire et le numéro du mouton.



Elles seront envoyées *free* par la poste ou l'Express pour seulement 4 cts chaque et peuvent durer vingt ans. L'argent doit accompagner tous les ordres.

**ARCHIBALD YOUNG**  
Sarnia, Ont.

Tous ordres adressés au bureau de Courrier ou du Journal d'Agriculture pour aucune quantité sera remplie au prix ci-dessus aussi vite que les marques seront faites et envoyées.  
**CAMILLE LUSSIER.**

## COMPAGNIE D'ASSURANCE MUTUELLE CONTRE LE FEU DES COMTES DE Stanstead et Sherbrooke

Les membres de la Compagnie ci-haut sont par les présentes, notifiés que les taux d'imposition suivants ont été imposés sur les BILLETS DE DÉPÔTS en force aux dates ci-dessous mentionnées, savoir :  
Sur tous les  
billets en force le 15 Sept. 1871 1/4 par cent  
do do 25 Nov., do 1/4 par cent  
do do 7 Mars 1872, 1 do  
do do 21 do do 1 do  
do do 28 do do 1 do  
do do 22 Avril do 1 do  
do do 16 Mai do 1 do  
do do 10 Aout do 1 do

Les dites impositions formant cinq par cent sur le montant original des BILLETS de DÉPÔT [les endossements pour extinction étant déduits], doivent maintenant être payés au Bureau de la Compagnie, à Sherbrooke, ou à un Agent de la Compagnie dûment autorisé, le ou avant le quatrième jour de Novembre prochain.

**A. G. WOODWARD,**  
Sect.-Trésorier.

Bureau de la Cie. d'Ass. Mutuelle }  
contre le feu de S. & S. }  
Sherbrooke, 2 Octobre 1872. }



## A VENDRE

**RUCHE AMELIOREE de VALIQUET.**

ou  
**RUCHE DE LA FERMIERE CANADIENNE.**  
PRIX \$2.50.  
BOITES A RECOLTER LE MIEL - PUUR, I  
COMMERCE.

PRIX CHAQUE 15 CENTS.

Les personnes qui achètent cette ruche; peuvent s'adresser au sousigné pour avoir les renseignements qui les rendront capables de Bien hiverner les ruchées d'abeilles et de n'en point perdre.

D'empêcher les abeilles de se piller entr'elles, De les empêcher de s'épuiser par trop essaimer.

D'avoir des colonies fortes en abeilles afin de faire une plus grande récolte de miel et d'éviter la teigne d'attaquer les ruches.

Aussi une foule d'autres renseignements qui assureront à ces personnes le succès dans la culture des abeilles.

Les personnes qui feraient, ou feraient faire des ruches, ou des boîtes à récolter le miel sur le plan de celle de la *Fermière Canadienne*, avant que d'un avoir acheté le droit du sousigné, seront poursuivis pour usurpation de ses droits de *patente*.

Le sousigné fabrique au choix des acheteurs, toutes espèces de ruches améliorées, on peut aussi se procurer de ces ruches chez M. Wm. Evans, à Montréal, et chez M. Maynard, à St. Hyacinthe.

**T. VALIQUET,**

Apiculteur, à St. Hilaire Station.



CANADA,  
PROVINCE DE QUEBEC,  
District de St. Hyacinthe. }  
**UN TERME OU UNE SESSION DE  
LA COUR DU BANC DE LA REINE,**  
Tenant Jurisdiction Criminelle  
pour le District de St. Hyacinthe,  
sera tenue au palais de Justice en  
la cité et district de St. Hyacinthe,

LUNDI.

**DEUXIEME JOUR DE DECEMBRE  
PROCHAIN,  
A DIX HEURES DU MATIN.**

Je donne en conséquence avis à tous ceux qui veulent agir contre les prisonniers détenus dans la Prison Commune de ce District, d'être là et alors présents pour agir contre eux en autant qu'il sera juste, et je donne également avis à tous juges de Paix, Coroner, Connétables, et officiers de la Paix dans et pour le District susdit d'apparaître personnellement avec leurs rôles, indietements et autres documents pour faire ce qui, dans leurs différentes charges, doit être par eux fait.

**L. TACHE,**  
Shérif.

Bureau du Shérif,  
St. Hyacinthe, 28 oct 1872 }